



## **M U N I C I P A L I T É   D'U P T O N**

### **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-330**

#### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 19 janvier 2021, le « Règlement numéro 2020-330 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour permettre des habitations multifamiliales dans la zone 113 ».

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton par l'ajout des usages résidentiels de classe D « multifamiliale isolée (max. 6 logements) » à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 113.

Le 11 février 2021, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an 2021.**

Cynthia Bossé  
Directrice générale